

EN BREF

PÉTROLE ET GAZ NATUREL EN FRANCE : L'AVENIR EST AUSSI SOUS NOS PIEDS

NOTRE ENGAGEMENT

L'exploration-production d'hydrocarbures en France : une aventure d'hier et d'aujourd'hui

Depuis 1740, 114 millions de tonnes (Mt) de pétrole brut et 232 milliards de mètres cubes (Gm³) de gaz naturel ont été produits sur notre territoire, principalement dans les bassins aquitain et parisien, mais également en Alsace.

Aujourd'hui encore, 0,830 Mt de pétrole et 165 Mm³ de gaz brut sont extraits du sous-sol français, soit 1 % de nos besoins. Depuis la fermeture du gisement gazier de Lacq en 2013, le gaz commercialisé en France (45 Mm³ de gaz naturel en 2015) est du gaz de houille provenant des bassins houillers du Nord-Pas-de-Calais.

Quoique modeste, cette production est le résultat des efforts continus, technologiques, financiers et intellectuels, réalisés par les opérateurs pétroliers et gaziers pour prolonger la durée de vie des gisements français, en respectant les plus hauts standards de qualité, de sécurité et de respect sociétal et environnemental.

Le renouveau actuel de l'exploration en France, notamment outre-mer (en Guyane française et dans le canal du Mozambique), ainsi que sur le territoire métropolitain, offre à cet égard des perspectives prometteuses. En l'état de la législation, qui interdit le recours à la fracturation hydraulique, il n'est toutefois pas possible de confirmer le potentiel de notre sous-sol en hydrocarbures de schiste.

NOTRE CONTRIBUTION

Une activité « made in France », créatrice de valeur pour nos territoires

Actif en France, mais aujourd'hui surtout exporté au travers d'acteurs mondialement reconnus pour leur expertise technologique, le secteur de l'exploration-production d'hydrocarbures suscite des retombées économiques précieuses pour notre pays, *a fortiori* dans le contexte difficile qu'il traverse depuis plusieurs années.

Par les milliers d'emplois qu'ils créent, directement et indirectement, par les commandes qu'ils passent localement à des entreprises de toutes tailles, par les taxes qu'ils versent à l'État, aux départements et aux communes, par les économies qu'ils permettent de réaliser sur notre facture énergétique, les opérateurs (para-)pétroliers et

gaziers créent de la richesse en France et participent au dynamisme économique de nos régions.

Cette industrie bénéficie de l'engagement de PME prêtes à prendre des risques et à consacrer des investissements colossaux à un métier qui sert l'ensemble de notre quotidien. Ces PME sont mobilisées durablement au service du développement de nos territoires, à travers des partenariats avec les communes, les entreprises, les écoles et les associations locales.

NOTRE RESPONSABILITÉ

Une activité intégrée dans le paysage français, travaillant au quotidien à sa pérennité

Comme toute activité humaine, l'exploration-production d'hydrocarbures présente des nuisances et des risques pour les personnes et l'environnement. Une telle activité ne saurait se maintenir et se développer en France qu'à condition de les maîtriser.

Fort d'une histoire pétrolière et gazière ancienne, notre pays bénéficie d'une réglementation parmi les plus exigeantes au monde. Inscription de la propriété et des droits de l'État sur le sous-sol dans les codes civil et minier ; obligations préalables pour toute demande de permis et d'autorisation de travaux ; enquêtes publiques dans l'instruction des dossiers, etc. Ces règles doivent être encore renforcées par la loi de réforme du code minier, toujours attendue à cette heure.

En complément, tout est fait par les industriels pétroliers et gaziers pour minimiser les impacts potentiels de leurs activités. Sécurité des personnels et des riverains ; limitation des rejets atmosphériques, des nuisances visuelles et sonores ; maîtrise des consommations d'eau et d'énergie ; préservation des nappes phréatiques... Sur tous ces sujets, les opérateurs sont proactifs et engagés dans une démarche de progrès continu, n'hésitant pas à faire appel à des compétences externes pour trouver le meilleur équilibre entre l'exercice de leurs missions et le respect de l'environnement. Elles poursuivent à cet égard des démarches actives d'information et de transparence auprès du public.

NOTRE VISION

Un acteur clé de la transition énergétique en France

Loin de constituer des énergies du passé, le pétrole et le gaz naturel sont des énergies d'avenir. Ils viendront soutenir, pour le premier, la croissance du transport mondial de marchandises et l'essor des véhicules hybrides. Ils permettront pour le second de limiter l'utilisation du charbon, en réduisant de plus de moitié les émissions de CO₂, et d'accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables.

L'exploration-production d'hydrocarbures en France constitue en ce sens un atout que nous aurions tort de négliger. C'est un atout pour la sécurité d'approvisionnement du pays, mais aussi une source potentielle de financement de la transition énergétique. L'industrie française des hydrocarbures, en développant

des ressources locales à l'échelle des bassins de vie, en valorisant mieux les énergies secondaires liées à leur production, a même un rôle à part entière à jouer dans l'essor de l'économie circulaire en France.

Le blocage actuel de l'octroi des permis d'exploration et d'exploitation sur notre territoire hypothèque pourtant lourdement ces perspectives. Une telle situation empêche l'industrie pétrolière et gazière de se prononcer sur le potentiel réel du domaine minier national et prive la collectivité de connaissances stratégiques pour une gestion optimale des problématiques liées à l'énergie en France. Elle expose notre pays à perdre des compétences de pointe, mondialement reconnues et moteur de compétitivité. Elle entretient enfin une insécurité juridique de nature à dissuader les investisseurs nationaux ou étrangers de s'implanter ou confirmer sur le long terme leur engagement dans le tissu économique local.

NOS PROPOSITIONS

Afin de pouvoir poursuivre la valorisation du domaine minier national, l'UFIP attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance :

- **De débloquer l'instruction en cours des demandes de permis** d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en France.
- **De donner à l'industrie une vision claire** sur les délais et le déroulement des procédures d'octroi.
- **De faire aboutir rapidement la refonte du code minier** à cette fin.
- **De donner toute sa place à l'exploration et à la production de gaz naturel** dans la transition énergétique en France.

L'industrie pétrolière et gazière est une industrie de notre temps. Elle est prête à mettre ses ressources financières, technologiques et humaines au service de notre pays. Elle est convaincue qu'elle peut l'aider à maîtriser son impact climatique global et à perpétuer, en le réinventant, un mix énergétique et un modèle industriel « made in France » reconnus.

Ce document est disponible et téléchargeable sur www.ufip.fr